La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur

L'urgence : revaloriser le point d'indice !

19 mai 2026

Le point d'indice n'est toujours pas indexé sur l'inflation. Les salaires dans la Fonction publique vont pâtir une fois de plus du contexte économique et des décisions gouvernementales : -28,6% de perte de pouvoir d'achat pour le point d'indice depuis 2000.

Avec le retour de l'inflation, la loi impose au gouvernement la revalorisation du SMIC au 1er juin 2026 : +2,41% (+44€), à 1867,02€ brut / mois. Mais le gouvernement Macron–Lecornu refuse toute mesure sur le point d'indice pour les agentes et agents publics.

Conséquence de la hausse automatique du SMIC, les grilles se tassent de plus en plus : elles basculent sous le SMIC jusqu'à l'indice 379.

- Catégorie C :
  - C1 : 10 échelons sur 11 sont sous le SMIC. Il faut attendre 19 ans de carrière pour passer à 2% au-dessus du SMIC.
  - C2 : 7 échelons sur 12 sont sous le SMIC.
  - C3 : 3 échelons sur 10 sont sous le SMIC.
- Catégorie B :
  - B1 : 5 échelons sur 13 sont sous le SMIC. Il faut attendre 6 ans pour passer 2 % au-dessus du SMIC.
  - B2 : 2 échelons sur 12 sont sous le SMIC.
- Catégorie A :
  - ASI : le premier échelon est sous le SMIC .
  - "A type" : Certifié, Attaché, Bibliothécaire, IGE… : début de grille 4% au-dessus du SMIC.
  - Conservateur stagiaire : 7% au-dessus du SMIC.
  - PRAG (recrutement à bac+5) : début de grille 20% au-dessus du SMIC.
  - IGR (recrutement à bac+5/bac+8) : début de grille 23% au-dessus du SMIC.
  - MCF (recrutement à bac+8) : début de grille 26% au-dessus du SMIC.

Un million d'agentes et agents vont percevoir une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC. C'est une remise en cause profonde de la notion de carrière et de statut dans la fonction publique. Ça ne peut plus durer !

Revalorisation de 20% de la valeur du point d'indice et indexation sur le coût de la vie, maintenant !

CGT FERC Sup - 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cédex +33 155 82 76 28 +33 149 88 07 43 ferc-sup@ferc.cgt.fr